ARRETE DU MAIRE

Portant interdiction de passer sur et sous un pont qui est en train de s'effondrer

Le Maire de Lavaldens, Arnaud CHATTARD (2)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1 et suivants ainsi que les articles L 2213-1 à L 2213-6
Considérant l'effondrement en cours du pont de la gorge sis au hameau du même nom qui enjambe le ruisseau l'Espallier
Considérant la dangerosité de la situation :

ARRETE

Article 1 : Il est interdit de se promener aux abords supérieurs de ce pont que ce soit à pied ou sur tous véhicules terrestres motorisés ou non ;

Article 2 : Tout accès au ruisseau de l'Espallier est interdit aux environs proches de ce pont, donc il est interdit de pratiquer toute activité sportive et de loisirs (baignade, pêche, canyonisme, randonnée,....) ;

Article 3 : Les interdictions relatées ci-dessus ne s'appliquent pas aux services de secours et aux services techniques dont l'intervention est rendue nécessaire afin de sécuriser le site et de réparer le pont ;

Article 4 : Ces prescriptions seront matérialisées par la pose d'une signalisation ou par affichage de ce présent arrêté aux endroits stratégiques ;

Article 5 : Les dispositions définies par les articles ci-dessus prennent effet immédiatement compte tenu de la situation d'urgence. Elles seront levées par arrêté municipal quand le site sera sécurisé ;

Article 6 : Toute infraction constatée au présent arrêté sera poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur ;

Article 7 : La présente décision est susceptible d'être déférée devant le Tribunal Administratif compétant dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Article 8 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de La Mure ;
- Monsieur le Commandant du Corps des Sapeurs-Pompiers de La Mure ;

Chargés chacun en ce qui le concerne de son application.
Un exemplaire sera en outre affiché en mairie et sur les lieux des interdictions.

Fait à LAVALDENS, le 09 avril 2018
Le Maire,

MAIRIE DE LAVALDENS
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
38350 ISERE